



SNEP-FSU
Aix-Marseille
Périodique inscrit

12, place du Gal de Gaulle Mel : s3-aix@snepfsu.net
13001 Marseille Site : www.snepfsu-aix.net

Directeur de publication :
Andjelko SVRDJIN

Déposé le 17 - 06 - 2020

PREPARONS NOUS pour construire l'Education Physique de l'après, SANS 2S2C.



Exceptionnellement, compte tenu de l'actualité, ce bulletin est édité en ligne sous forme numérique et accessible à tous.

Avec le SNEP-FSU,

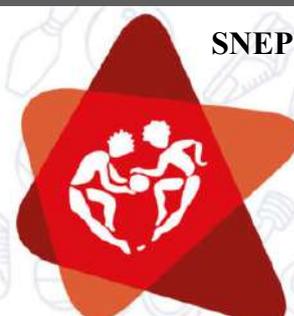
SOMMAIRE n° 259 JUN 2020

| | |
|---|-------------|
| Prêts ? | P 1 |
| Relais au SNEP rentrée 2020 | P 2 |
| L' Edito su S3 | P 3 |
| 2S2C : | P 4 et 5 |
| Moins 7 postes EPS à la rentrée. Recrutement. | P 6 |
| CHCT | P 7 |
| Métier : de la continuité pédagogique à la remise en activité | P 8 |
| DNB, Bac : la dégradation continue | P 9 |
| Métier : Profs bashing . L' EPS en Septembre | P 10 |
| Métier : Gestion de carrière | P 11 |
| Métier : Carrières (suite) Paritarisme | P 12 |
| Rencontre | P 13 |
| Concours 2020 - Retraites | P 14 |
| 84 - 05- Macron 14/06 | P 15 |
| Syndicalisation : contacts | P 16 |
| FSU | P 17 |

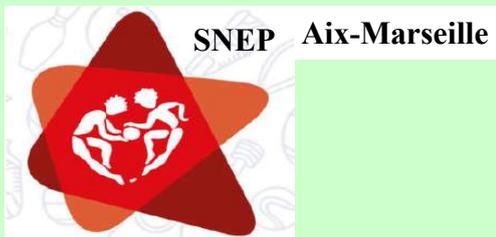


Le gouvernement dégaine une nouvelle arme contre l'EPS: le 2S2C

**SOYONS PRETS
POUR UNE
RENTREE
OFFENSIVE**



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



Relais au SNEP



La RENTREE 2020-2021



Remerciements du Secrétaire Académique

Ces quelques lignes sont consacrées à remercier toutes et tous ceux qui de près ou de loin ont su m'aider dans la tâche de secrétaire académique. Je fais ici l'apologie du SNEP-FSU Aix-Marseille pour rendre compte à la profession combien la communauté SNEPsienne est forte sur notre territoire. Andjelko SVRDLIN m'avait transmis un bureau académique complet et solide. Je n'ai eu de cesse de maintenir cette structure au même niveau. Si j'ai réussi mon contrat, je le dois à tous les syndiqués-es de l'académie et plus particulièrement aux membres des bureaux académique et départementaux où chacun-une a apporté sa pierre à l'édifice. Ma reconnaissance se tourne maintenant vers les véritables piliers du SNEP-Aix-Marseille, investis-es dans leur secteur tant au niveau académique que national.

Sophie Rieu, responsable de l'incontournable secteur « CORPO », qui m'a beaucoup aidé ces derniers temps, Stéphane Jouve et Eric Valls, secteur « Équipements », tous deux membres du groupe national « Équipement », Isabelle Morant pour les secteurs « santé » et « étudiants », Stéphane Jouve au CHS-CT « A » pour le secteur « conditions de travail »,

Gilles Rodia, élus des AS à l'échelon national pour le secteur « sport scolaire »,

Le péda est un secteur de luxe avec Andjelko Svrclin, Sébastien Molénat et Bruno Crémonési, tous les 3 membres au bureau national du SNEP,

Jean Cugier le webmaster, Laurence Pasini notre trésorière académique. Et bien évidemment, un secrétaire académique n'est rien sans ses secrétaires et trésoriers départementaux.

Pour terminer, merci aussi à l'activité de nos quatre retraités, Michel Crémonési pour les retraites, Martine Soreau et Annie Logoz en charge des publications et Dominique Fröhring, notre responsable syndicalisation. **A toutes et tous un grand merci pour votre collaboration et votre aide.**



Des changements à la rentrée prochaine.

- Le secrétariat académique sera pris en charge par Sophie RIEU et Jean CUGIER. Ce sera donc un Co-S3. Tous les deux gardent leurs responsabilités antérieures.
- Isabelle MORANT se retire de la fonction de secrétaire départemental du 13 et également du secteur « Étudiants ». Elle est remplacée au poste de S2-13 par Cédric VASSENAIX qui a déjà exercé cette fonction à Créteil. C'est Laurence PASINI, notre trésorière académique qui prend le secteur « Étudiants ».
- Une modification également dans le département du Vaucluse avec l'arrivée de Benoit BROCHIER pour aider Isabelle BEGUERY, la secrétaire départementale actuelle. Ce sera donc un Co-S2 84.

Connaissant la valeur de chacune et de chacun, je me retire avec un pincement au cœur mais serai sur l'avenir de notre organisation syndicale académique. **Encore un grand merci.**

Jean-Claude DUMAX-BAUDRON
Secrétaire Académique sortant



L' EDITO

de Jean-Claude
DUMAX-BAUDRON



Au bord du précipice ?

Tout d'abord, le SNEP-FSU Aix-Marseille espère vous êtes toutes et tous en forme, que le COVID-19 vous a épargné vous et vos proches.

Le confinement est terminé, nous sommes désormais dans le jour d'après.

Dans la société française, les inégalités déjà existantes se montrent encore plus exacerbées. Les quartiers défavorisés ont été oubliés et les pauvres, encore appauvris par la crise, ont crevé de faim. Les étudiants qui n'ont pu retourner dans leurs familles ont été oubliés dans leur logement, isolés, accablés par la solitude, ils ont eux aussi crevé de faim. Les anciens dans les EPHAD ont été oubliés et ont contribué de près d'un tiers au nombre de décès en France ETC... ETC... L'État à ce niveau, a été défaillant dans son rôle de soutien à la population comme il l'est depuis des décennies en se reposant sur les organismes d'aide humanitaire.

Face à une crise sanitaire planétaire exceptionnelle, l'État français a montré son incapacité à prendre les bonnes décisions et continue à naviguer à vue. Il ne maîtrise rien. C'est la cacophonie. Il y a des masques... Il n'y en a pas !!! L'État se rend compte tardivement qu'il détruit un stock d'un million et demi de masques chirurgicaux en pleine épidémie. Il y a des blouses mais pas assez pour protéger tous les actifs en première ligne. Il faut tester, mais il n'y a pas suffisamment de tests. On a un traitement (Didier Raoult / l'hydroxychloroquine)... Il est interdit, suite à l'avis du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) et à la sortie d'un article de la revue médicale The Lancet, alors qu'aucun traitement sur la planète n'est proposé. Les tests sur ce médicament sont également interdits, puis repris... Que de temps perdu !!! On perçoit la guerre intestine des laboratoires qui courent à la prestigieuse et très lucrative 1^o place dans la découverte d'un vaccin !!! On dit, on se contredit... La dissonance entre Matignon et le ministère de l'Éducation Nationale est à son paroxysme. On reprend en septembre... Non en mai !!! Les familles décident de la reprise ou non de leurs enfants en faisant fi de la loi sur l'obligation de scolarité (Blanquer)... Non !!! Tous les enfants doivent reprendre l'école pour des raisons économiques évidentes (E.Philippe). Une gestion de bricoleurs qui n'a rien voulu voir venir pendant des mois et n'a donc pas su anticiper la crise. Un combat des chefs au sein du gouvernement qui coûte cher à la nation tant sur le plan humain que financier. Des élus perdus, pour la plupart originaires de la fameuse société civile tant prônée par le Président de la République Française.

Pendant ce temps, le personnel de santé est applaudi tous les soirs. Les enseignants sont félicités pour leur engagement dans le travail à distance et pour le dévouement à accueillir les enfants dans les établissements. Mais très vite, le personnel de la santé apprend que la revalorisation passera par «travailler plus pour gagner plus» alors qu'ils sont déjà au taquet !!! Quant aux enseignants, ils sont désormais visés par le prof-bashing, grandement relayé par les médias. Nous sommes des tire-au-flanc et des décrocheurs paraît-il ! Face à une telle attaque, un tel dénigrement, le Ministre est resté muet alors qu'il est de son

devoir de défendre la profession. Partagerait-il ces allégations ?

Durant cette période, le Président de la République Française annonce le retour « des jours heureux » termes empruntés au CNR*. Mais qu'en est-il ? Dans les faits, il demande à son premier ministre d'accélérer les chantiers engagés dans la destruction du service public. Il se sert de la crise sanitaire et sociale comme d'un tremplin pour tenir une promesse électorale, celle de détruire des milliers d'emplois dans la Fonction Publique. Pour arriver à ses fins, le ministre Blanquer est mandaté pour mettre en place le 2S2C. Présenté comme une aide temporaire à la crise, le dispositif deviendrait, à la rentrée de septembre un palliatif pérenne qui concurrencera la profession sur le terrain. A la clef des milliers de postes de profs d'EPS programmés à la casse, une révision du statut et une question de fond sur les conditions de travail. Nous sommes au bord du précipice !!!

Face à un tel mépris et manque de reconnaissance de notre investissement, face à une attaque d'une telle ampleur, il nous faut maintenant faire face et s'unir pour contrer les velléités destructrices de notre employeur. La mise en place du 2S2C c'est NON quelles que soient les conditions de reprise en septembre. Soyons offensifs, là, partout où nous pouvons le faire : dans les établissements (C.A. Conseil d'enseignement...) mais aussi au sein de la communauté éducative car nous ne sommes pas les seuls à être visés. Toutes les disciplines culturelles sont concernées. Arts plastiques, éducation musicale et même les langues vivantes sont dans le collimateur. Le crédo de JM Blanquer « lire, écrire et compter » se met en place. Contactons les mairies, signataires des conventions avec les clubs et fédérations sportives. Interpellons les cadres de l'UNSS académiques et départementaux pour connaître leur position. L'engagement sans concertation dans le dispositif 2S2C de la directrice nationale aurait dû déclencher une réaction massive en contre des cadres de l'UNSS qui sont, rappelons-le, majoritairement des Profs d'EPS. Le SNEP-FSU espérait et espère toujours cette marque de fidélité à la discipline pour contrer cette collaboration tripartite (EN/MS/UNSS) néfaste à l'EPS et au sport scolaire. L'un ne va pas sans l'autre. Sans EPS... Il n'y aura plus de sport scolaire. C'est se tirer, non pas une balle dans le pied, mais dans le cœur.

Pour en terminer, le SNEP avec tous ses partenaires de la FSU rappelle que toutes les luttes engagées avant l'épidémie sont de nouveau actives. La loi sur les retraites, c'est NON. La revalorisation des salaires c'est OUI. Le dégel du point d'indice c'est MAINTENANT. L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique c'est TOUT DE SUITE.

Nous réfléchissons d'ores et déjà, à tous les modes d'actions possibles, étant donné que le droit de manifester a été rétabli.

Jean-Claude DUMAX-BAUDRON
Secrétaire Académique

* Conseil National de la Résistance



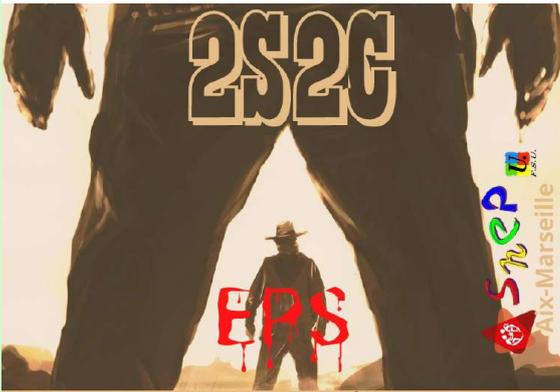
SNEP F.S.U.



ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

Aix-Marseille

2S2C : Inacceptable !



Le gouvernement dégage une nouvelle arme contre l'EPS: le 2S2C



Signé Blanquer . Petrynka !



Métier

BLOG

A lire : <https://didierdelignieresblog.wordpress.com/>



Le Café pédagogique

L'EXPRESSO

Bruno Cremonesi : Pour le Snep Fsu, le 2S2C est un cheval de Troie

Imaginé dans le cadre de la réouverture des établissements scolaires, le nouveau dispositif 2S2C fait réagir les professeurs d'EPS. Le FSU, le syndicat très majoritaire des clubs sportifs d'EPS, appelle à la vigilance pour l'élève ?

L'EXPRESSO

Maxime Travert : 2S2C, Blanquer : Vers un allègement du protocole... et de l'Ecole

L'Ecole de demain ? Elle pourrait être doublement allégée : coté protocole et coté cours par la généralisation du 2S2C. "L'assouplissement du protocole, j'espère qu'il pourra..."

Le Monde

« Non à la dérégulation de l'éducation physique et sportive »

Le nouveau dispositif d'appui à la reprise scolaire « Sport, santé, culture, civisme », dit « 2S2C », « remet en cause la place de l'EPS à l'école dans une tribune au « Monde » des enseignants et formateurs dans la discipline.

Publié le 26 mai 2020 à 09h30 - Mis à jour le 26 mai 2020 à 09h52 | LECTURE 5 min

l'Humanité

LE EXTERNALISATION QUI NE DIT PAS SON NOM, LES PROFS D'EPS SE SENTENT TRAHIS

Olivier Chartrain

éducation physique et sportive au collège d'Eymoutiers, dans la Haute-Vienne. Témoignage.

Le dispositif inégalitaire, qui oppose clubs et école.

Soutien de 40 Députés : Proposition de résolution n° 3059 pour un service public en faveur d'une culture sportive pour toutes et pour tous.

http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115b3059_proposition-resolution#

MEDIAPART

2S2C et équadés en bois

Association pour l'Éducation Physique et Sportive

... dispositif qui, s'il devait être pérennisé, serait les prémices de la sempiternelle chimère : « Cours le matin, sport l'après-midi » avec en toile de fond la menace d'une possible disparition de l'EPS.

Nouvel outil de démantèlement ? Galop d'essai pour aller vers un modèle à l'allemande ?

Le dispositif « Sport, Santé, Culture, Civisme – 2S2C » est conçu pour réaliser des activités sportives et culturelles sur le temps scolaire, encadrées par des animateurs issus des clubs, d'associations. (Annoncé de façon unilatérale par JMB le 21 avril et inscrit dans la circulaire du 4 mai sans aucune concertation.)

Inspiré des activités périscolaires mises en place pour la réforme des rythmes scolaires (2013), il a été annoncé comme dispositif transitoire permettant d'aider les collectivités territoriales à accueillir les élèves qui ne pouvaient pas être pris en charge par les enseignants (groupes limités à 15), mais ... qui a vocation à durer ...

Pour le SNEP et le SNES, ce dispositif ne doit pas remplacer les actions, projets, dispositifs, ateliers, mis en place habituellement dans les établissements scolaires par les équipes. Les champs d'interventions et les missions de chacun doivent être respectés. Il ne doit pas non plus occuper des locaux et utiliser du matériel aux dépens des enseignements, qui sont prioritaires.

Il est inacceptable que la vision ministérielle actuelle d'une école resserrée sur les fondamentaux puisse conduire à la suppression d'enseignements. Pour le SNEP et le SNES, ces disciplines font partie intégrante de la culture commune et doivent être enseignées par des professeurs formés dans le cadre du service public d'éducation.

La disparition de 30 000 postes EPS + les postes des disciplines artistiques est de toute évidence un paramètre envisagé par le Ministre.

Une hypothèse dont l'ensemble de la profession doit se saisir avec gravité.°

Pourquoi vouloir créer un dispositif nouveau ?



Ouverture au secteur marchand ?
Uberisation
Externalisation
Mise en concurrence

Coût des Service publics
Economies budgétaires

Suppressions de postes
(35 000)



EPS supplément d'âme
« Lire, écrire, compter ... »
EPS loisir, récréation

Garderie
sportive

Bénévolat ou 110 € Pour 6h
Intervenants associatifs
Privé non associatif
Agents municipaux
Etudiants
Parents
Retraités



2S2C L'acronyme qui ne nous veut pas du bien



RENTREE 2020-2021 C'est - 7 postes EPS dans les établissements

La rentrée 2020 est la 3ème rentrée de JM Blanquer. Elle était prévue sous les mêmes dogmes : moins d'emploi, moins d'école, moins d'EPS, moins de titulaires.

Entre temps, est arrivé la COVID 19 qui change la donne pour Septembre..

En 2ans, le 2nd degré a accueilli **40 000 élèves de plus**, en EPS il y a eu :

- **260 postes** (-200 TZR et - 60 postes en établissement).

A la rentrée 2019, nous constatons particulièrement :

- **doublement** des non-titulaires (de 700 à 1400)
- **10%** d'établissements où il manquait un poste
- augmentation des **effectifs** .

La rentrée 2020 prévoyait dans le 2nd degré :

+22 500 élèves et - 820 emplois toutes disciplines confondues.

Pour l'ensemble des académies, - **100 postes EPS** et suppressions de postes de TZR. La situation est catastrophique alors que des centaines de postes sont bloqués ou masqués par l'administration (BMP, HSA, FSTG...).

150 postes masqués par l'administration sont répertoriés par le SNEP FSU.

Nouvelle donne pour la rentrée :

- La reprise en Septembre avec des effectifs réduits ?
- Quel sera le protocole sanitaire en Septembre ?
- Refus du dispositif 2S2C

Moins d'emploi + d'élèves + de précarité
#jAgisPourLEPS

En EPS,
Les RECRUTEMENTS,
c'est URGENT !

Pour une EPS de qualité :

- Doubler les postes au CAPEPS externe
- Recrutement de tous les admissibles au CAPEPS interne
- Plan de 1500 recrutements annuels pendant 5 ans

Des personnels qualifiés et reconnus... pour une EPS de qualité !

Pétition Recrutement
<http://www.collegesregionart.prd.fr/annuaire/2020>

Contre l'EPS et le Sport scolaire
NO 2S2C

Le SNEP-FSU demande l'arrêt des suppressions et une dotation complémentaire pour la rentrée 2020 suite au confinement mais aussi dans une situation intenable, de porter à 1500 le nombre de recrutements. °

Bilan - 7 Sans les créations (en rouge) gagnées par le SNEP Aix-Marseille en CTSD et CTA, le solde aurait été -11.

04 : 1 Suppression Lycée D. Neel - DIGNE LES B

05 : ---

13 : 5 Suppression Collèges

- Collège Campra - AIX EN PR
- Collège Monticelli - MARSEILLE 8
- Collège Ch Forbin - MARSEILLE 11
- Collège Daumier - MARTIGUES
- Collège Glanum - ST REMY DE PR

5 Suppressions Lycées

- Lycée Montgrand - MARSEILLE 6
- Lycée du rempart - MARSEILLE 7
- Lycée Marseilleveyre - MARSEILLE 8
- Lycée Perier - MARSEILLE 8
- Lycée J.Perrin- MARSEILLE 10

3 Créations Collège

- Collège Izzo - MARSEILLE 1
- Collège A. Dumas - MARSEILLE 14
- Collège Ferrandi - SEPTEMES LES VALLONS

2 Créations Lycée

- SEP Perdiguier - ARLES
- Lycée CHATEAURENARD

84 : 1 Suppression Lycée

- Lycée V.Hugo - CARPENTRAS

| | 04 | 05 | 13 | 84 | 04 | 05 | 13 | 84 |
|----------|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Collèges | | | -5 | | | | +3 | |
| Lycées | -1 | | -5 | -1 | | | +2 | |

De la continuité en EPS à la reprise pédagogique ...

Péda

Continuité
pédagogique
CORONAVIRUS
COVID-19

Pendant le confinement le débat a été important dans la profession au sujet de la continuité pédagogique se heurtant de plein fouet aux limites auxquelles étaient confrontés les enseignants d'EPS atterrissant d'un coup derrière leurs ordinateurs. Chacun est parti de son côté : continuité jugée impossible pour certains car les objets d'enseignement seraient trop réduits voire dénaturés, uniquement prescriptifs et sans aucun moyen de contrôler et de guider les actions des élèves ; pour d'autres cela a été envisagé comme un défi à relever que d'inventer « une EPS à distance » à grand renfort d'applications et de plateformes numériques, d'autres encore ont proposé une sorte de « soutien à distance de l'activité physique des élèves » pour ne pas les laisser « en plan » et maintenir leur motivation à bouger malgré les limitations importantes du confinement sur les activités physiques.

En tout état de cause, si avant la crise du Covid-19 les contenus spécifiques de l'EPS n'étaient pas forcément clairs pour tout le monde, aujourd'hui le dé-confinement retrouve une EPS plongée dans une crise identitaire importante aggravée par l'arrivée de la bombe à retardement « 2S2C » dans le paysage scolaire.

« L'EPS est une discipline obligatoire comme les autres, elle doit donc être pensée comme telle dans la réouverture des établissements » Extrait du document « L'Eps: quel retour dans l'établissement au regard du protocole » transmis par nos IPRs. <https://prezi.com/view/WwlopHfvlLiyR7YLIHu/>

Dans la réalité ce n'est pas vraiment ce qui se passe ... elle a plutôt été pensée secondaire, voire facultative lors de la réouverture des établissements. Certains chefs d'établissement n'ont pas permis la reprise de l'EPS, les installations sportives sont restées inaccessibles voire même aujourd'hui peuvent rester réservées en priorité aux 2S2C. La question de la

faisabilité de l'EPS est laissée à l'appréciation de chacun... il en résulte une interprétation subjective du protocole sanitaire rapporté aux contraintes locales, notamment autour de la question des masques... un vrai casse-tête. En réalité, les profs d'EPS animent des séances plutôt qu'ils n'enseignent réellement tant le protocole est contraignant, passant leur temps à surveiller les distances, les mains dans le virucide pour désinfecter le matériel entre chaque séance, dégainant le gel hydroalcoolique plus vite que leurs chronomètres. Pourtant, après cette période difficile, revenir à un semblant de normalité « ça fait quand même du bien » alors chacun y va de ses propositions : disco golf, randonnée, renforcement musculaire, badminton, danse... Est ce vraiment satisfaisant ? L'EPS dé-confinée est elle redevenue de l'EPS ? voire « une EPS extra ordinaire » comme le suggère le ministère ? https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2020/08/8/Fiche_College_6e_1280088.pdf

« Chaque équipe de collège pourra alors définir ses propres priorités pour une EPS « extra-ordinaire », inscrite dans son projet pédagogique pour cette fin d'année scolaire et appuyées sur un diagnostic des caractéristiques de leurs élèves, sur le plan physique comme psychologique, après ce confinement inédit »

L'avenir nous le dira, mais il semblerait que ce qui va être extra ordinaire c'est surtout le combat que l'ensemble de la profession solidaire va devoir mener pour pouvoir continuer d'exercer décemment le métier d'enseignant (et accessoirement pouvoir utiliser les installations sportives municipales) maintenant en concurrence avec les 2S2C sur les horaires scolaires... °



Françoise DOURNAUX



DNB et Bac, la dégradation continue.

La situation sanitaire et le confinement, en raison de la nécessité d'adapter l'évaluation pour le DNB et le baccalauréat, auraient pu permettre au ministre Blanquer d'entendre un certain nombre de revendications des organisations syndicales (OS), dont le SNEP-FSU sur les questions de l'EPS.

Le Conseil Supérieur de l'Education, en visioconférence du 11 mai 2020, a eu à examiner les décrets et arrêtés relatifs au Baccalauréat général et technologique et du DNB. Ces textes en discussion étant relatifs à la loi d'urgence sanitaire, ils ne faisaient pas l'objet d'un avis du CSE. Le Ministère s'appuie ainsi sur le cadre exceptionnel pour empêcher les OS d'émettre un avis sur le cadre des examens.

Le Baccalauréat

Il sera délivré sur la base du contrôle continu pour le premier groupe d'épreuves. Les notes obtenues aux épreuves anticipées sont conservées, ainsi que celles de CCF si au moins deux d'entre eux ont pu être organisés.

Après discussion, demande de précisions et remarques s'agissant de l'EPS, dès lors qu'au moins deux CCF auront été fait, ce seront eux qui seront pris en compte. Lorsqu'il n'y a qu'un seul CCF, ce dernier sera éventuellement complété par les notes de contrôle continu pour en faire une moyenne, et si aucun CCF n'a eu lieu alors ce serait le contrôle continu uniquement qui s'appliquerait.

Le SNEP-FSU a pris acte des positions du Ministère mais a exprimé son désaccord sur la prise en compte du seul contrôle continu s'il n'y avait pas de CCF. Par souci d'équité entre les candidats, il semble plus juste que les élèves n'ayant pas été évalués par CCF soient placés comme s'ils étaient «dispensés» ou «non évalués».

Par ailleurs, la grande hétérogénéité des situations pour les élèves entre ceux qui seraient évalués sur la base de référentiels certificatifs nationaux et ceux pour qui seraient pris en compte avec des évaluations sur critères et indicateurs locaux, s'ajoute à celle déjà connue entre les établissements. Mais cette année, pas de commission d'harmonisation EPS. L'EPS se retrouvera dans une commission d'harmonisation toutes disciplines confondues. Il serait souhaitable qu'à minima un prof d'EPS soit membre de cette ou ces commissions.

S'agissant des enseignements optionnels, la prise en compte se fera dans le cadre du contrôle continu dès lors que ces enseignements auront donné lieu à évaluation. Le baccalauréat serait attribué, ou non, par un jury académique qui aura un travail d'harmonisation à partir d'éléments relatifs à l'établissement (résultats du bac de l'année précé-

dente par ex) et un travail de délibération sur la base du livret scolaire.

En termes de calendrier, les résultats des délibérations seront publiés le 7 juillet pour permettre la tenue des oraux de rattrapage entre les 8 et 10 juillet. Les organisations syndicales du CSE ont toutes fait la demande de neutralisation complète du 3ème trimestre, dépassant les seuls périodes du confinement et du dé-confinement progressif, par mesure d'équité (les premiers foyers ayant fermés plus tôt).

Les inégalités qui ne manqueront pas de s'exprimer pour le Bac cette année, du fait du contexte exceptionnel et de la prise en compte du contrôle continu, appellent plus que jamais à la suppression des réformes des lycées et du bac.

C'est que nous continuerons à porter avec la profession ! °

Le Diplôme National du Brevet

Il sera délivré à partir de l'évaluation du niveau de maîtrise des domaines du socle de connaissances, de compétences et de culture d'une part, et "des moyennes des moyennes" des notes de contrôle continu avant fermeture administrative des établissements pour un total de 100 points en Français, 100 points pour les mathématiques, 50 points pour l'histoire géographie, enseignement civique et moral, 50 points pour les sciences.

Entre 10 et 20 points supplémentaires peuvent être accordés pour les candidats ayant suivi un enseignement facultatif ou un enseignement en langue des signes française.

L'EPS demeure confinée à une pseudo évaluation à travers un pseudo socle commun.

L'évaluation spécifique de l'EPS n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Bac 2020 :
Cf : BO n° 23 du 4/06/20



Andjelko SVRDLIN
Sébastien MOLENAT



STOP ! Profs bashing !

Déclaration commune au Conseil Supérieur Education du 11 juin 2020 - SNEs-FSU, SNUipp-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, FSU, SE-UNSA, SNALC, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, Sud éducation, CGT educ'action, SNFOLC

Certains médias sont actuellement lancés dans une campagne de dénigrement des professeurs, de leur supposé manque de travail durant le confinement, de leur supposée réticence à reprendre le chemin des écoles et des établissements. Les organisations membres du CSE s'indignent de ces discours mal informés, stigmatisant l'ensemble d'une profession. Le service public d'éducation a tenu pendant cette période difficile de part l'investissement des personnels, en dépit des nombreuses difficultés auxquelles ils ont été confrontés. Les facteurs limitant la reprise sont avant tout d'ordre médical et matériel, liés à l'application des consignes et du protocole sanitaires. Les organisations du CSE demandent au ministre de s'exprimer publiquement pour dénoncer cette campagne calomnieuse et soutenir les personnels de son ministère. °

Métier



Certains médias se plaisent à relayer des propos scandaleux sur les professeurs : « où sont les profs », « les profs abandonnent les élèves », « enseignants en roue libre », « profs décrocheurs », la liste est très, trop longue. À la lecture de ces qualificatifs calomnieux, la colère et l'indignation des personnels sont grandes. Pendant le confinement, le ministre de l'Éducation nationale se perdait en annonces contradictoires, semant le trouble dans la communauté éducative et les professeurs continuaient d'inventer des solutions pour faire cours à distance, pour contacter les familles par tous les moyens

possibles... bref, faire vivre le service public d'éducation. Seuls. Avec leurs moyens. Parce que la communauté éducative n'a qu'un seul objectif : la réussite de tous les élèves. Aujourd'hui, dans les établissements ou à distance, les professeurs poursuivent, coûte que coûte, leur travail avec les élèves. Cette crise exceptionnelle impose des réponses à la hauteur des enjeux. Le dénigrement n'en est pas une. Le manque de courage est du côté de ceux qui diffament. Le monde d'après ne se construira pas sans les personnels de l'Éducation nationale. En laissant prospérer ce dénigrement systématique, le Ministre joue un jeu dangereux.

Rentrée de septembre

Déjà certaines équipes anticipent

Elles préparent une double programmation, une traditionnelle et une deuxième alternative, sanitaire.

Contrairement à ce que laisse entendre la Dgesc, l'EPS extraordinaire est une EPS qui transforme l'ordinaire en extraordinaire !

Nous avons déjà reçu des propositions de collègues qui ont pensé cette EPS à vivre :

- Une EPS qui explore la nature par des randonnées, de la course d'orientation ou qui invite à découvrir l'environnement urbain ou rural.
- Une EPS qui propose aux élèves dans l'établissement des parcours de disque golf.
- Une EPS qui propose de créer des numéros de cirque en s'appuyant sur le jonglage.
- Une EPS qui permet de créer et de s'exprimer avec et pour les autres en danse.

- ...

On pourrait citer, aussi : un temps fort à chaque niveau qui finalise nos cycles d'enseignements, une sortie en dehors de l'établissement qui permet de réinvestir les savoirs appris à l'école, un spectacle, des stages pour organiser des apprentissages « massés » (natation, APPN...)... °



Un projet pour une EPS forte !

Il y a quelques semaines, lors du dé-confinement, le SNEP-FSU d'Aix-Marseille a mis à votre disposition un exemple projet pour cadrer l'enseignement de l'EPS dans chaque établissement en fonction du contexte

[Exemple de projet EPS à compléter, modifier, corriger...](#) que vous pouvez retrouver sur le site SNEP d'Aix-Marseille.

L'objectif est de montrer à l'institution que l'EPS est une discipline incontournable du système éducatif.

Si on ne veut pas creuser notre propre tombe et voir l'EPS disparaître sous la menace du 2S2C, par exemple, il semble important que chaque équipe d'EPS réfléchisse à un projet, afin de proposer une « EPS » 1) jusqu'à cette fin d'année scolaire et/ ou 2) de préparer la prochaine rentrée scolaire.

Nous savons tous que les conditions de travail sont très différentes

d'un établissement à un autre. La crise sanitaire actuelle va exacerber ces différences. Nous n'avons pas le même public, certains ont des installations intra-muros, d'autres aucune etc... MAIS c'est en répondant à la demande institutionnelle que nous arriverons à montrer que l'EPS est une discipline incontournable dans le système éducatif français.

Des pistes ont été avancées : Activités d'entretien, de relaxation, révision des acquis, travail sur l'échauffement, mise en place de parcours, etc ... **Il n'est pas demandé de faire de l'exceptionnel. On nous demande de faire différemment, de faire en dehors de nos habitudes, de nos routines, de l'ordinaire.** C'est déroutant pour tout le monde, mais la grande qualité d'un prof d'EPS n'est-elle pas la capacité à s'adapter ? °

Jean Cugier





Métier

Sophie RIEU, responsable du secteur

INFOS CORPO : Classe exceptionnelle / Hors classe / Stagiaires / Contractuel.les



Dernières CAP, suppression des CAP à échéance 2021

Alors que les promotions se feront l'année prochaine dans la plus grande opacité puisque les CAP ne seront plus consultées, l'entêtement à pérenniser des règles absurdes de promotion pour l'accès à la classe exceptionnelle est inadmissible, incompréhensible et contradictoire avec les propos et soi-disant engagements du ministre.

Le SNEP demande aussi un accès à la Hors classe pour tous sans condition et le renforcement du barème ancienneté, le barème avis recteur créant une inéquité entre les enseignants.



Sophie RIEU pour les P.EPS



Olivier QUINTANE pour les Agrégés



Laurence PASINI pour les stagiaires



Prof EPS Accès Hors classe :

Augmentation légère du quota : 57 promus. (28 femmes et 29 hommes) sur 330 promouvables.

- 22 promotions du 11^e échelon (reclassement au 4^e ou 5^e échelon de la HC selon ancienneté dans le 11^e)

- 35 promotions du 10^e échelon (reclassement au 3^e ou 4^e échelon de la HC selon ancienneté dans le 10^e)

La carrière doit se dérouler maintenant à minima sur 2 grades selon les textes.

Le SNEP a argumenté son désaccord avec les oppositions à cet accès prononcées par le recteur pour 3 collègues. La sanction financière ne peut être une réponse apportée à certaines situations. Les commissaires paritaires ont réussi à faire lever l'opposition d'un collègue proche de la retraite.

Les résultats ont été envoyés par mails

Si vous n'avez rien reçu, contactez le SNEP.

Prof EPS Accès Classe Exceptionnelle :

Un entêtement incompréhensible du ministère contre la profession !

Blanquer l'a dit mardi 2 juin sur un média de grande écoute « il faut mieux payer les professeurs »..

La baisse annoncée s'élève à 60% en moins de promus en moyenne au niveau national soit-33 promotions !

Il n'y aura que 23 promus (20 au vivier 1 et 3 au vivier 2)

Ces chiffres sont une insulte à la reconnaissance de la carrière de la profession.

Ces chiffres sont insupportables tellement ils sont contradictoires avec les affichages de notre ministre dans tous les médias.

Le SNEP demande que le ministère passe à un ratio de promotion comme cela est en place sur la hors classe.CAPA le 2 Juillet

Accès à la Hors échelle A :

4 promotions en plus pour un total de 15
Le SNEP demande à ce que cet accès soit automatique pour tous. CAPA le 2 Juillet



Contact : sophie.rieu@snepfsu-aix.net

MOUVEMENT : suppression des CAPA en 2020

RESULTATS MUTATION INTRA Le 15 juin

Les commissaires paritaires ne peuvent plus effectuer le contrôle du mouvement, ni siéger en CAPA.

N'hésitez pas à contacter le SNEP

- pour nous informer de votre mutation et ainsi maintenir un meilleur suivi
- pour nous signaler une incompréhension ou une erreur.

Selon la situation des recours sont possibles. Ces recours sont dits « assistés », (entendre « par une organisation syndicale »).

Contact : Sophie Rieu : corpo-aix@snepfsu.net



Métier

INFOS CORPO : Classe exceptionnelle / Hors classe / PPCR / RDV carrière / Stagiaires / Contractuel.les (suite)

Sophie RIEU



Agrégés HC et classe exceptionnelle

HC : La CAPA a fait 18 propositions pour la CAPN agrégés HC

..... CAPN le 3 Juillet

CE : La CAPA a fait 15 propositions classe exceptionnelle pour la CAPN agrégés EPS.
.....CAPN le 23 Septembre.

Liste d'Aptitude Agrégés

La CAPA a fait 5 propositions (3 hommes 2 femmes) pour la CAPN.

Le SNEP est intervenu pour rappeler la nécessité de critères transparents pour cette promotion et interroger l'administration et l'inspection sur certains dossiers de collègues.

Il a ainsi permis de rééquilibrer partiellement la parité H/F avec la proposition d'une femme en plus.CAPN les 30 Juin, 1et 2 Juillet

STAGIAIRES Affectation rentrée 2020 :

Nous attendons l'ouverture de la plateforme de saisie des vœux SIAL prévue mi Juin.

Il sera demandé à tou-tes les admissibles des concours externes dont les épreuves d'admissibilité

ont déjà eu lieu d'y faire leurs vœux, ainsi qu'à tou-te-s les candidat-es inscrit-es pour les autres concours externes.

Liste des supports bloqués sur notre site :

<http://www.snefpsu-aix.net/aix/support-stagiaires-2020-2021/>

Plaquette d'accueil à retrouver sur notre site également

Responsable stagiaire :

Laurence PASINI : lolotte13@free.fr

CONCOURS internes :

Suppressions des oraux.

Nous sommes en attente de la liste des admis. Il y aura une liste complémentaire.

Le SNEP a interrogé le ministère sur le délai de publication et le traitement de la liste complémentaire. L'affectation de ces collègues est en attente, De même , quelles modalités de liste complémentaire pour les lauréats de l'agrégation ?

Sur quels besoins au cours de l'année peuvent ils être recrutés ?

Suppression du « GT affectation »

Contractuels

le rectorat n'envisage pas de réunir la CCP d'affectation car les questions de mobilité sortent du champ du dialogue social du fait de la loi du 6 août 2019,

ils seront affectés prioritairement en juillet avec les TZR.

Suppression du « GT d'affectation »

Le SNEP ET LE SNES ont obtenu la suspension de la période interruptive des 4 mois entre 2 contrats supprimant le décompte de l'ancienneté pour l'accès au CDI pour l'année prochaine en raison de la situation sanitaire.

TZR

Saisie des vœux de préférence : du 18 au 25 juin

Sur : <https://bv.ac-aix-marseille.fr/lilmac/Lilmac>

Liste des BMP disponibles sur espace syndiqué du site SNEP AIX : www.....

Il faudra également tenir compte des supports bloqués pour les stagiaires qui pourront se libérer selon le nombre de stagiaires affectés.

Contact : sophie Rieu : corpo-aix@snefpsu.net

Suppression du « GT d'affectation »

RDV de carrière

La date de notification des appréciations finales est reportée au 4 décembre 2020.

Dans cette configuration particulière, les rendez-vous de carrière pourront donc se poursuivre sans discontinuer jusqu'au 23 novembre 2020.

(BA du 25 mai)

Toutes les infos sont sur notre site : <http://www.snefpsu-aix.net>

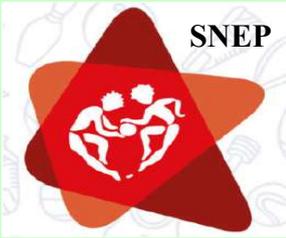


Contact : sophie.rieu@snefpsu-aix.net

POUR UN RETOUR DES COMMISSIONS PARITAIRES

Avec le  pour dire

NON A L'OPACITE !



Véronique ESCALLIER

1/ Pendant le confinement : quelle continuité pédagogique en EPS ?

Au début du confinement, nous avons fait une réunion d'équipe en visio afin de décider de ce que nous allions faire. Chacune a travaillé de son côté et nous avons décidé de proposer du renforcement musculaire à partir de planches envoyées aux élèves toutes les semaines. Nous avons fait le choix de faire 2 niveaux de difficultés, 6-5^{ème} ludique (jeu de l'oie, défis...) et 4-3^{ème} plutôt accès sur le parcours training, nous incitions à la pratique en famille (certains l'ont fait). Toutes les semaines nous mettions au moment du cours d'EPS la séance à effectuer + consignes + un petit mot d'encouragement. Professeur Principal, j'avais une fois par semaine les parents au téléphone ce qui me permettait de faire un point, la majorité des parents disaient que les enfants pratiquaient l'activité physique.

Nous sommes conscients que le travail a pu ne pas être réalisé correctement. Comme l'ensemble des enseignements, l'enseignement à distance de l'EPS n'est pas viable. Si le confinement a mis en évidence la fracture sociale et numérique il a aussi confirmé que pratiquer une activité physique ne fait pas forcément partie des habitudes de toutes les familles. Et comment en vouloir à un élève qui n'a pas fait d'activité physique pendant 2 mois quand il n'a ni jardin, ni balcon et que lui et sa famille vivent dans 50 m².

Ils ont fait ce qu'ils ont pu et nous les avons soutenu du mieux que l'on pouvait.

En ce qui concerne l'AS danse, là aussi j'ai essayé de faire vivre l'activité que j'anime. La principale adjointe avait mis sur l'emploi du temps des licenciées deux créneaux, ce qui me permettait de leur transférer des vidéos, des liens pour voir des spectacles (l'opéra de Paris en gratuit) ou des échauffements quotidiens avec la chorégraphe Aixoise Josette Baiz.

Avec le groupe compétition j'ai lancé des défis, « envoyer la photo d'un geste quotidien dansé », « faire une chorégraphie dans sa cuisine » et un « don't rush challenge ». Les élèves étaient très enthousiastes et dégageaient volontiers de leur temps pour réaliser les petites vidéos. Leurs productions étaient ensuite mises en ligne tous les mercredis sur Pronote dans la rubrique « Alors on danse ».

2/ Reprise : Modalités /organisation/faisabilité activités...

Dès que la date du 11 mai a été annoncée, nous avons réfléchi en équipe à une reprise. Au départ il nous semblait impossible de refaire EPS tant les contraintes étaient nombreuses, de plus il était évident que nous ne pouvions pas reprendre là où nous avons laissé nos élèves, nos cycles, notre programmation, nos habitudes de fonctionnement. Après 2 mois, nos élèves avaient besoin de reprendre le sport, de bouger et de nous voir, nous devions à notre tour monter en 1^{ère} ligne et participer au redémarrage du pays même si quelque part dans un coin de notre tête nous savions que l'éducation nationale allait se transformer en garderie nationale !!

Dans l'axe du protocole national, nous avons construit notre propre protocole qui a été régulé par la direction puis présenté au CHST et au CA. Nous avons nos propres installations intra muros, un gymnase de 1000 m², une salle de danse de 300 m², un plateau extérieur avec 4 terrains de baskets, une piste de 200 m avec 4 couloirs et un sautoir, nous avons des conditions de fonctionnement très favorables.

Les enseignants et les élèves ont gardé leur emploi du temps, du 18 au 29 mai 6-5^{ème} et depuis le 2 juin les 4^{ème} viennent le lundi et mardi, les 3^{ème} le jeudi et ven-

dredi

Gestes barrières, distanciation physique, masques, gel hydroalcoolique, désinfection du matériel, sens de circulation, protocole pour aller aux toilettes, simulation de cours.... Tout a été revu à la loupe sans oublier les objectifs pédagogiques et les compétences attendues par niveaux.

Nous avons décidé de programmer :

- Marche active, dans un très joli bois qui nous permet sur les créneaux de 2h de faire en moyenne 5 à 6 kms au milieu de la végétation
- Renforcement musculaire avec explication des différentes postures afin de ne pas se blesser et travailler correctement
- Courses, endurance, vitesse, relais sans transmission (par équipe sous forme ludique)
- Step, activité que nous n'enseignons pas mais qui sera mise en programmation à la rentrée
- Basket (1 ballon par élève), pas d'échange mais parcours et jeu d'adresse, le ballon est désinfecté à la fin du cours
- Danse

3/ Difficultés ?

L'application du protocole reste stressant, la gestion du masque (l'enlever correctement, garder les distances quand ils ne l'ont plus), la gestion du passage aux toilettes.

Le faible nombre d'élèves de 3 à 9 maxi par cours donne une ambiance très particulière, peu de dynamisme, c'est un peu tristounet !!! En revanche les élèves disent que ça leur fait du bien d'abord parce que c'est le seul moment de journée où ils n'ont pas le masque et ensuite parce qu'ils bougent, se dépensent, transpirent....vivent.

4/ Vous a-t-on parlé des 2c2s ? Position de votre direction / Craintes ? Organisation sur votre territoire ? Installations partagées ?

C'est par le biais du SNEP que j'ai appris la volonté du ministre de mettre en place les 2C2S, c'est un scandale, une atteinte à notre métier, un irrespect de notre travail, de notre statut.

Du côté de la direction de mon établissement il n'y a pas d'inquiétude, mon principal dit que ce dispositif ne verra pas le jour et qu'en ce qui le concerne il n'est pas question de faire intervenir des personnes extérieures non qualifiées sur les créneaux d'EPS. Nous allons tout de même présenter au dernier CA la motion proposée par le SNEP et envoyer aux parents d'élèves délégués et au maire un courrier.

5/ Comment vois-tu l'avenir du métier de prof d'EPS ?

Je suis inquiète pour l'avenir de notre profession, pour les jeunes collègues, pour ceux qui aimeraient se lancer dans le métier.

La crise sanitaire, le confinement ont fait naître dans l'esprit de nos gouvernants des idées tordues et ils vont tenter de surfer sur cette vague pour transformer notre métier... et attaquer le mammoth !!!

L'éducation doit rester nationale !!

Soyons vigilants, ne nous laissons pas faire, commençons à réfléchir à une EPS différente (car rien ne sera plus jamais comme avant) mais indispensable au développement de nos élèves et à la formation du citoyen.

Propos recueillis par
Laurence PASINI.

Merci Véronique pour ce témoignage
Laurence PASINI^o

Métier

FORMATION

CONCOURS

Calendrier et épreuves



Epreuves modifiées

- **Ecrite Agrégation externe** : 24 juin et 25 juin 2020. Admission à l'issue des épreuves écrites.
- **Oral Agrégation interne** : les oraux initialement envisagés à compter de septembre n'auront pas lieu. Un oral de titularisation, en fin d'année scolaire 20/21, sera mis en place.

- **Ecrites CAPEPS externe** : épreuves écrites d'admissibilité et 1ere épreuve d'admission inchangées. 2eme épreuve d'admission modifiée, elle ne comporte que la partie : *Entretien à partir d'un dossier fourni au candidat relatif à l'APSA choisie comme activité de spécialité*.
- **Oral CAPEPS interne** : initialement envisagé à compter de septembre n'aura pas lieu. Un oral de titularisation, en fin d'année scolaire 20/21, sera mis en place, oral dont les contours seront définis prochainement. (Les arrêtés modificatifs des épreuves ont été publiés au Journal officiel du 15 mai 2020 et du 31 mai 2020.)

Concours internes : Recruter tous les admissibles.

Le Ministère vient, par le biais d'un communiqué de presse, ce 3 juin, de confirmer l'annulation des oraux des concours internes, annoncée en direct par JM Blanquer le 2 juin.

Sont concernés, l'agrégation interne qui permet une revalorisation des personnels titulaires et les autres concours qui favorisent la titularisation dans un corps de fonctionnaire.

Les syndicats de la FSU avaient relayé les demandes des candidats admissibles mais aussi des collectifs concours internes en exigeant un collectif budgétaire afin que tous les admissibles soient déclarés admis.

Les besoins en enseignants sont criants et ce serait une mesure de justice sociale en faveur de personnels qui n'ont connu ni revalorisation salariale ni plan de titularisation depuis l'extinction de la loi Sauvadet pour les personnels précaires de l'EN.

Les candidats admissibles s'interrogeaient sur leur affectation tardive en qualité de stagiaire, redoutaient de devoir préparer les oraux des concours encore tout l'été ainsi qu'en pleine rentrée scolaire ou de perdre un temps précieux pour se préparer à la session 2021 s'ils n'étaient pas admis.

Le Ministère demande donc aux jurys de délibérer à nouveau et de « publier une liste d'admis dans la stricte limite des postes ouverts pour chaque concours interne ».

Par ailleurs, les admissibles non admis aux concours « pourront être inscrits sur une liste complémentaire qui sera appelée en fonction des besoins toute l'année ». Cette solution n'est pas satisfaisante car elle exclut de fait les admissibles non admis de l'agrégation interne, en effet peu de candidats renonceront à leur agrégation ou démissionneront. Les listes complémentaires ne garantissent en rien le recrutement de tous les admissibles, ni le recrutement en tant que stagiaire.

Les syndicats de la FSU continuent de demander un collectif budgétaire afin que tous les admissibles soient considérés admis. °

Retraites



Michel CREMONESI
Martine SOREAU
Annie LOGOZ

La profession s'est mobilisée contre la réforme des retraites, pour une autre réforme, pendant plus de 3 mois, avec de nombreux temps forts dans le cadre de l'unité syndicale CGT, FO, Solidaires, CFTC, CFE-CGC, LSR, UNEF, UNL, MNL, Ensemble et solidaires.

7 journées nationales d'actions (entre 806 000 personnes selon le Ministère de l'Intérieur et 1 800 000 selon la CGT pour les journées les plus suivies), plus de la moitié des professeurs en grève le 5 décembre 2019, jusqu'à 80 % des conducteurs de train et des contrôleurs en grève, le plus long conflit social de la SNCF, des coupures sauvages d'électricité, les avocats en grève, etc.

Le Premier Ministre Edouard Philippe avait finalement annoncé le recours à l'article 49.3 de la Constitution pour faire adopter le texte sans le vote des députés, la réforme des retraites devant être discutée en avril au Sénat.

Le mouvement social qui n'avait pas la moindre intention de capituler s'est trouvé stoppé par l'épidémie COVID et le projet n'a pas pu être soumis au

Sénat. Il n'est pour l'instant que suspendu : « J'ai décidé que toutes les réformes en cours doivent être suspendues, à commencer par la réforme des retraites » avait annoncé E.Macron dans son discours du 16 mars.

Pourtant, Emmanuel Macron n'aurait pas tout à fait renoncé à sa réforme et voudrait remettre "pour partie" la réforme "sur l'établi". Il souhaiterait ainsi poursuivre "l'esprit du programme".

Le 8 juin, sur CNEWS, le Ministre auprès du 1er Ministre, chargé des relations avec le Parlement, M.Fesneau, déclarait que si la question de la réforme des retraites était encore soulevée par le journaliste, c'est que cela méritait certainement de se pencher sur le dossier... Le rapport du COR publié le 12 juin révèle les nombreuses raisons de s'inquiéter. Après l'intervention du Président, le 14 Juin, les craintes sont bien là.

Même s'il semble politiquement difficile de relancer ce dossier après la crise sanitaire sans susciter une forte réaction de colère, soyons très vigilants Ne baissions pas la garde et tenons nous prêts ! °



Cette fin d'année en queue de poisson nous a obligé à annuler notre stage péda prévu début juin.

ECHOS des départements



Les 2 stages qui ont été annulés cette année seront reprogrammés en 2020-2021 (self défense administratif et Yoga Brain Gym). Avec la réouverture des collèges nous avons fait le point sur l'EPS sans installation et avec gestes barrières ; ce bilan a été envoyé par mail à nos responsables établissement. L'action syndicale nationale sur le refus de remontrée des protocoles CCF LGT a été couronnée de succès avec la quasi-totalité des lycées du Vaucluse engagés dans cette opération. Merci aux collègues de lycées de votre cohésion. Nous rappelons, à toutes fins utiles, que le département de Vaucluse a voté en janvier 2020 une enveloppe de 2M et demi d'euros pour la rénovation des IS à destination des collégiens. Les chefs d'établissements doivent faire

remonter leurs demandes (collègues EPS de collège : faites remonter vos besoins et signalez-nous vos demandes au département)

Pour finir, nous remercions tous les syndiqués et non syndiqués pour leurs actions et leurs aides durant l'année. Que ce soit la lutte contre la réforme des retraites, la lutte contre la réforme du lycée où nous étions nombreux dans la rue, l'investissement de nos représentants dans les commissions paritaires essentielles à la démocratie et à la réelle transparence. Nous espérons que des collègues non syndiqués que nous avons largement côtoyés dans les manifs, avec qui nous avons souvent discuté de nos valeurs communes, pourront se retrouver dans notre engagement syndical commun avec une idée forte (Ensemble, on est plus fort que seul). Avec la situation sanitaire actuelle, la fragilisation de l'EPS dans le cadre du 2S2C est inquiétante et les luttes collectives vont être indispensables l'année prochaine. En résumé **syndiquez-vous dès maintenant ou au plus tard en septembre.**

Bureau SNEP 84 (12 membres)- Isabelle Béguey °

05



Le DASEN du 05 Mr MAHEU est parti dans le Gard fin mai 2020 et personne n'a été nommé pour l'instant ...Rien ne presse ! Nous craignons une fusion DASEN avec le 04.

Notre activité pendant le confinement :

- Visio conférence avec les collègues pour faire un état des lieux sur la reprise de l'EPS dans les établissements. A peu près moitié en présentiel (rando...) et moitié en distanciel.
- Actions diverses contre le 2S2C (lettres, interventions ...) depuis la rentrée .
- Proposition du bureau 05 pour sensibiliser tous les collègues. Comment ? en visio le mercredi 24 juin de 14h à 16h.

Toutes les réunions avec l'administration continuent d'être en audio ...C'est très dommageable et très compliqué. Nous envisageons de refuser si cela perdure.

Nous constatons une grosse inquiétude des collègues sur l'avenir de leur métier à propos de l'après Covid (nbs coups de tel).

Le SNEP 05 a résisté au Covid il résistera au 2S2C...

Brigitte REBOUT S2 05 °

13



Et pendant ce temps là, dans le 13, La Présidente du CD 13 augmente de 60% en un an, les subventions aux collèges privés.

Alors que nous manquons cruellement de collèges publics dans les BDR, aucune construction nouvelle n'a été décidée par l'actuelle majorité bien qu'une étude INSEE annonce nationalement + 5000 collégiens en 2025. Par établissement, la subvention CD13 est de + de 3 fois supérieure à celle que le CD84 voisin alloue aux collèges privés du Vaucluse.

Le 14 juin, le président de la République se devait de répondre à beaucoup d'interrogations.

En annonçant la **réouverture obligatoire** des écoles et collèges à compter du **22 juin "selon les règles de présence normale"**, à 2 semaines des grandes vacances ... : est-ce-à dire que tout redevient normal ? Pas si simple.

Rien pour les lycées, rien sur les protocoles sanitaires, rien sur l'intérêt pédagogique de cette réouverture, rien sur du 2S2C. Rien pour mettre fin au « prof bashing », alors qu'il a rendu hommage « aux soignants et à tous ceux qui ont continué à travailler », le silence présidentiel fait sens... Il parle d'unité mais il n'a pas un mot pour nos professions calomniées, pourtant engagées depuis le 15 mars.



Même après les éclairages de JMB sur Europe 1, le 15 Juin, il nous reste à décrypter le flou et faire l'interprétation du texte.

- Les règles de distanciation ont été aménagées par

décret publié au JO du 15 juin.

- Au moins un mètre dans les salles de classe et tous les espaces clos (et des installations sportives couvertes ?), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre chaque élève lorsqu'ils sont côte à côte ou qu'ils se font face (et en EPS ?).

Pourtant, le président a précisé que le virus est toujours là et qu'il faudra éviter les rassemblements ???

- Les effectifs par classe et la taille des classes le permettront ils ???

- Y a t-il un risque de nouveaux clusters ?

- Quid des enseignants vulnérables ?

- Il parle d'un investissement massif sur l'**instruction** et la formation ??? Il ne prononce pas le mot Ecole ... le choix du mot est notable.

- Il laisse entendre qu'une nouvelle étape de décentralisation serait en marche, faut-il comprendre - nouvelle attaque contre le statut des fonctionnaires ???

Bonne nouvelle pour les parents et les entreprises. Casse tête pour les chefs d'établissements. Défi pour les profs pour 2 semaines . Mise à l'épreuve obligatoire pour les élèves.

En espérant que des informations plus claires, plus fiables et plus solides seront disponibles pour la rentrée de septembre... °



Envoi des cotisations : Trésoriers départementaux ci-dessous
ou Laurence PASINI, Quartier l'escaillon,
4 allée Honoré Puech 13500 Martigues



Défendez l'EPS, votre métier. Renforcez le SNEP-FSU en adhérant ! Se syndiquer pour se donner les moyens collectifs d'agir !

Pourquoi rejoindre le SNEP-FSU, faire un premier pas vers l'engagement, renouveler sa cotisation, renouer avec le collectif, et ce, quelles que soient nos divergences avec toute la palette de nos diversités ? Pour défendre l'EPS, enrichir le collectif et étoffer le projet commun, se donner les moyens d'agir et de peser pour décider de notre avenir et, en plus, d'être un fonctionnaire concepteur, devenir un prof - SNEP - Acteur. L'EPS, attaquée de nouveau via le dispositif 2S2C, doit réaffirmer son existence institutionnelle comme elle l'a fait pendant des décennies au sein du SNEP-FSU, car c'est bien là que l'EPS fait «groupe» .

Le SNEP-FSU n'est légitime que grâce aux soutiens des adhésions et des élections professionnelles. Nous entrons dans une nouvelle année scolaire, l'EPS se trouve encore martyrisée, même le pire est à craindre.°

N'oubliez pas que vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% , une attestation vous sera fournie pour la prochaine déclaration de revenus.

3 exemples de cotisations après déduction fiscale :

Professeur stagiaire : cotisation de 100 €, **coût réel : 34 €**

Professeur EPS, échelon 8 : cotisation de 187 €, **coût réel : 64 €**

Retraité, groupe 6 : cotisation de 117 €, **coût réel : 40 €**

Vous pouvez choisir de payer , en ligne, CB, prélèvement automatique ou chèque libellé à l'ordre du « SNEP »

REVUE CONTRE PIED

Le plus

2 n° par an



et

**100 % des ressources
proviennent de nos
cotisations !**

Comment sont-elles utilisées ?

25.8 % : activités syndicales

24% : publica-
tions

23.5 % : dépenses d'organisation et frais de locaux

10.5 % : Part FSU



Utilisez la fiche syndicale au verso ou téléchargez la sur le site www.snepfsu-aix.net

| | 04 | 05 | 13 | 84 |
|-------------------------------|---|---|--|---|
| Trésorier-es | Christian ATZORI 47, hameau de Chanteclerc 04000 Digne les bains | Sylvie DAG LENA Chemin des panaches 05330 St Chaffrey | Laurence PASINI Quartier l'escaillon 4 allée Honoré Puech 13500 Martigues | Philippe MANDON 5 allée des genévriers 30400 Villeneuve les Avignon |
| Secrétaires départemental(e)s | Emmanuel ANTOINE | Brigitte REBOUT | Cédric VASSENAIX | Isabelle BEGUERY |

Départements :

04 : Emmanuel ANTOINE
s2-04@snepfsu.net

05 : Brigitte REBOUT
s2-05@snepfsu.net

13 : Cédric VASSENAIX
s2-13@snepfsu.net

84 : Isabelle BEGUERY
s2-84@snepfsu.net

Secteurs :

- Conditions de travail/ sécurité /installations : Stéphane JOUVE

- TZR : Sophie RIEU

- Stagiaires : Laurence PASINI

- CORPO, carrières, avancement, mutations, ... : Sophie RIEU

- UNSS : Gilles RODIA et Christine LEMASSU

- Collèges : Andjelko SVRDLIN

- Lycées : Sébastien MOLENAT

- Péda : Bruno CREMONESI

- Retraités : Michel CREMONESI

- Webmaster : Jean CUGIER

SECRETAIRE ACADEMIQUE : Jean-Claude DUMAX-BAUDRON

TRESORIERE ACADEMIQUE : Laurence PASINI

Vous avez une
question ?

Site internet du SNEP AIX-Marseille
www.snepfsu-aix.net

Mail : s3-aix@snepfsu.net



Le SNEP Aix Marseille vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez vous en Septembre

**N'OUBLIEZ PAS
LES GESTES BARRIERES**

POSTES AUX CONCOURS

**CONDITIONS DE REPRISE
SECURISEES**

**DEROULEMENT
DES CONCOURS**

PREPARATION DES JOURS D'APRES

**SUIVI DES OPERATIONS
DE CARRIERES**

**LE SNEP
VOUS PROPOSE UNE PROTECTION
SUPPLEMENTAIRE**

CONFINE.E MAIS SYNDIQUE.E

**Je m'engage !
J'adhère au SNEP-FSU dès la reprise**

**Je me syndique
dès la reprise**

**Fiers
DE NOTRE METIER
Ensemble
POUR PREPARER LES
JOURS D'APRES**

SNEP **U.** **F.S.U.**

Echos



13 Juin - Mobilisation antiraciste : la FSU engagée

La FSU réaffirme son engagement dans le combat antiraciste et pour une police républicaine agissant en conformité avec les valeurs de la Fonction Publique, respectueuse des droits de l'ensemble de la population. Combattre le racisme et les violences policières passe par la réaffirmation d'un projet de société égalitaire, à l'opposé de la société répressive portée par les tenants du capitalisme néolibéral qui aggrave les inégalités sociales et favorise les comportements racistes.

14 Juin - « La liberté de manifester est une liberté fondamentale »

Le Conseil d'Etat a levé samedi 14 juin l'interdiction des rassemblements de plus de dix personnes, imposée dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, rétablissant ainsi la liberté de manifester, dans le respect des « mesures barrières ».

Les organisations syndicales CGT, FSU, SAF, Syndicat de la magistrature et Union Syndicale Solidaires, avaient engagé devant le Conseil d'Etat une procédure de référé-liberté afin que toutes et tous puissent continuer à jouir pleinement de leurs

droits fondamentaux.

15 Juin - Communiqué intersyndical Education 13 : « Comme si de rien n'était ... » ...

16 Juin - Mobilisés pour la santé.

Parce que nous ne pouvons pas nous contenter d'applaudir, parce que nous exigeons :

- l'annulation de la dette des hôpitaux
 - l'arrêt de toutes les fermetures de lits et de services
 - la réouverture des hôpitaux de proximité pour lutter contre les déserts médicaux
 - des recrutements de personnels à la hauteur des besoins et des augmentations de salaires,
- nos organisations syndicales, CGT, FA, FO, FSU, Solidaires, politiques et associatives ont appelé à manifester aux côtés des soignants pour sauver notre système de santé publique.

Fiscalité - Tribune FSU dans le journal Libération :

<https://fsu.fr/tribune-plus-que-jamais-chacun-doit-payer-sa-juste-part-dimpot/>